



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 061 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 22 novembre 2012

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 22 novembre 2012

•(1100)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): En ce jeudi 22 novembre 2012, je vous souhaite la bienvenue à la 61^e séance du Comité permanent des langues officielles. Conformément à l'article 108 du Règlement, nous poursuivons notre étude sur la dualité linguistique lors des célébrations du cent cinquantième de la Confédération du Canada, en 2017.

Nous accueillons aujourd'hui M. Claude Joli-Coeur et Mme Michèle Bélanger, de l'Office national du film du Canada.

[Traduction]

Nous accueillons également M. MacGibbon et M. Rodgers du English Language Arts Network Quebec.

Avant d'entendre les déclarations préliminaires de chacun des deux groupes, je tiens à informer les témoins que la réunion d'aujourd'hui sera écourtée car la sonnerie va retentir à 11 h 15 pour un vote prévu à 11 h 45. Les députés sont au courant puisque je l'ai signalé à divers membres du comité. Notre réunion durera 30 minutes, ce qui vous donne amplement le temps de faire vos déclarations préliminaires et, si possible, M. Godin pourra poser une question aux témoins avant que nous levions la séance et ce sera tout pour aujourd'hui.

Je vous prie de m'en excuser, mais nous sommes dans le dernier tiers de la session d'automne et il y a beaucoup de festivités à la Chambre.

Nous commençons par la déclaration préliminaire de l'Office national du film du Canada.

[Français]

M. Claude Joli-Coeur (commissaire adjoint, Office national du film du Canada): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs du comité permanent.

[Français]

Je m'appelle Claude Joli-Coeur. Je suis commissaire adjoint à l'Office national du film du Canada. Je suis accompagné ce matin de Michèle Bélanger, chef de projet pour la francophonie.

J'aimerais vous remercier de nous donner l'occasion de contribuer à votre étude sur la dualité linguistique lors du 150^e anniversaire de la Confédération du Canada en 2017.

Si vous me le permettez, j'aimerais porter à votre attention quelques réalisations récentes de l'ONF en matière de dualité linguistique.

[Traduction]

Nous sommes dans l'ère de l'accessibilité. Comme nous le savons tous, l'ère du numérique nous offre désormais des possibilités accrues de communication permettant d'être présent et accessible partout au pays et d'enrichir nos liens avec l'ensemble des communautés francophones et anglophones canadiennes. En tant qu'agence culturelle fédérale, l'Office national du film du Canada est soucieux d'entretenir ce lien avec les communautés et d'offrir ses contenus à l'ensemble de la population canadienne dans les deux langues officielles.

En janvier 2009, à l'occasion de son 70^e anniversaire, l'Office national du film du Canada lançait son espace de visionnage en ligne en français et en anglais, onf.ca et nfb.ca, et offrait à la population canadienne de toutes les régions, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, un accès illimité à un patrimoine audiovisuel unique qui célèbre la richesse de la diversité culturelle et linguistique canadienne. L'offre en contenu de cet espace de visionnage est équivalente, en anglais et en français, mais non identique, puisqu'elle reflète l'étendue et la diversité des communautés. Cet espace compte maintenant près de 2 500 oeuvres pouvant être visionnées gratuitement. Toutefois, nous avons entrepris de produire des versions des titres qui ne sont disponibles que dans une seule langue officielle.

À ce jour, plus de 36 millions de visionnages de nos oeuvres y ont été enregistrés incluant ceux effectués grâce à notre application offerte sur les différentes plateformes mobiles que sont iPhone, iPad, Android et PlayBook de BlackBerry et ceux sur nos sites partenaires que sont YouTube et Vimeo. Au Canada, près de 10 millions de visionnages en français et en anglais ont été enregistrés sur onf.ca et nfb.ca, et ce nombre ne cesse de croître.

Les francophones et les anglophones canadiens sont également invités à participer et à interagir en ligne avec nous sur des sujets de préoccupation dans leurs communautés grâce à divers espaces publics mis à leur disposition. Mentionnons le blogue ONF et le *NFB blog*, l'infolettre et le *newsletter* gérés par des gestionnaires de communauté et des rédacteurs distincts; les uns francophones, les autres anglophones. L'ONF est également présent sur les réseaux sociaux: Facebook, Twitter, YouTube et Vimeo dans l'une et l'autre des deux langues officielles.

Dans le secteur de l'éducation, depuis janvier 2012, l'ONF offre en ligne CAMPUS, qui est une toute nouvelle plateforme éducative conçue spécialement pour les enseignants et les enseignantes du Canada. Cette ressource novatrice permet un accès simplifié à plus de 2 500 productions canadiennes dont des films, des oeuvres interactives, des guides pédagogiques et des ateliers accessibles dans les deux langues officielles. Les ministères de l'Éducation de cinq provinces possèdent déjà des licences pour l'utilisation de CAMPUS en Ontario, en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et au Québec (pour les écoles anglophones).

•(1105)

[Français]

Au-delà du vaste accès qu'offre le numérique, une présence unique dans les communautés est essentielle. Soutenir la dualité linguistique ainsi que les communautés de langue officielle en situation minoritaire est une priorité de l'ONF. En 2006, l'ONF devenait partenaire des Rendez-vous de la Francophonie, un événement national qui nous permet de rejoindre, chaque année au mois de mars, plus d'une cinquantaine de communautés dans 13 provinces et territoires.

Nous sommes également présents dans le réseau des bibliothèques publiques canadiennes auxquelles nous offrons deux fois l'an des programmes, en français et en anglais, de films documentaires et d'animation. L'année dernière, 70 projections ont été organisées dans ce réseau. L'événement *Animez-vous!/Get Animated!*, qui célèbre le cinéma d'animation à l'échelle du pays et prend la forme de projections ainsi que d'ateliers, est également offert aux communautés de langue officielle en situation minoritaire.

À l'automne 2011, nous avons mis en ligne une sélection d'une vingtaine d'oeuvres à l'intention des francophones canadiens intitulée *Espace francophonie*. Cette sélection, présentée par l'auteur-compositeur franco-ontarien Damien Robitaille, a pour thème l'identité et la culture francophone. Elle regroupe des titres provenant d'un bout à l'autre du Canada, de l'Acadie à l'Ouest du pays. Certaines de ces oeuvres sont également accessibles aux francophiles sur NFB.ca, sous le titre *Showcase Francophonie*.

D'ici 2017, les occasions de souligner la dualité linguistique canadienne seront nombreuses et les anniversaires importants viendront ponctuer le parcours qui nous mènera vers le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne. À ce sujet, je vous en nomme quelques-uns.

L'année 2014 marquera le 100^e anniversaire du Royal 22^e Régiment. La création de ce régiment, en 1914, a été déterminante pour l'intégration des francophones au sein des Forces canadiennes. Un documentaire en cours de production célébrera cet anniversaire important pour les francophones. Nous y travaillons en étroite collaboration avec les Forces canadiennes.

L'année 2014 marquera également le 75^e anniversaire de la Deuxième Guerre mondiale et le 100^e anniversaire de la Première Guerre mondiale. La collection de l'ONF comporte un nombre significatif de documents sur ces deux importants conflits, lesquels pourront être regroupés, mis en valeur et rendus accessibles sous forme de DVD ou offerts en ligne à la population canadienne dans les deux langues officielles.

Le 75^e anniversaire de l'ONF que nous célébrerons aussi, en 2014, sera également l'occasion de déployer des activités spéciales au sein des communautés linguistiques en situation minoritaire à l'échelle du pays. L'ONF est un témoin privilégié de l'histoire canadienne et son patrimoine audiovisuel unique fait la fierté de la population canadienne tout entière.

En 2015, le 50^e anniversaire du drapeau canadien nous permettra de mettre en valeur un film unique de notre collection relatant le premier lever du drapeau, en 1965. Cette oeuvre de collection viendra saluer d'une manière toute spéciale cet anniversaire.

Enfin, le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, en 2017, constitue pour nous une occasion unique de célébrer cet événement. Ainsi, nous envisageons développer un projet participatif et inclusif d'envergure nationale qui s'adressera à l'ensemble de la population canadienne, toutes générations confondues. C'est un projet qui permettra de porter notre regard vers l'avenir et d'imaginer le Canada de demain. Cette oeuvre pourrait être lancée lors des célébrations officielles entourant le 150^e anniversaire de la Confédération.

Comme vous pouvez le constater, les événements commémoratifs qui nous mèneront en 2017 sont autant d'occasions de célébrer la dualité linguistique et d'en souligner la richesse. Tous ces projets d'envergure qui relatent des événements marquants de l'histoire du Canada sont faits en partenariat avec les institutions relevant du ministère du Patrimoine canadien, mais aussi avec nos partenaires des communautés linguistiques en situation minoritaire et les organismes qui les représentent.

Les liens que nous avons tissés au cours des années et que nous continuons d'entretenir, notamment grâce à une tournée nationale de consultations des communautés que nous avons entreprise cet automne, permettront d'étendre la portée de nos actions et d'en accroître la résonance au sein de la population canadienne.

Ces événements nous permettront également d'offrir à la population des oeuvres du pays et des oeuvres de notre collection qui témoignent de notre histoire, tout en profitant de ces occasions pour en produire de nouvelles, soit celles qui témoigneront demain de notre présent.

Je vous remercie.

•(1110)

Le président: Merci.

[Traduction]

Nous passons au English Language Arts Network Quebec.

M. Guy Rodgers (directeur général, English Language Arts Network Quebec): Bonjour, monsieur Chong et mesdames et messieurs, c'est un plaisir pour notre organisme d'être ici ce matin.

Depuis notre dernière comparution, nous avons élu un nouveau président, j'aimerais donc vous présenter Peter MacGibbon qui habite à Wakefield, localité située juste de l'autre côté de la rivière et de la frontière.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le rapport du Comité permanent du patrimoine canadien sur le 150^e anniversaire du Canada. Un événement de cette importance demande certainement plusieurs années de planification et de préparation. ELAN se félicite que vous consacriez du temps pour examiner comment nous pouvons célébrer le plus efficacement possible les communautés des deux langues officielles.

Nous apprécions le commentaire fait par le ministre Moore quand il a déclaré que le 150^e anniversaire de la Confédération « devrait être une occasion de réfléchir à ce que le Canada a réalisé dans un temps relativement court. Ce sera aussi le moment de susciter un fort sentiment de fierté et d'appartenance parmi tous les Canadiens ».

Nous souscrivons aussi à la remarque faite par les représentants du Quebec Community Groups Network lors de leur récente comparution au comité:

L'histoire antérieure et postérieure à la Confédération se fonde en bonne partie sur les luttes et les victoires des deux langues officielles du Canada et sur les compromis qui ont été faits. La dualité linguistique n'est pas un aspect de l'histoire du Canada parmi d'autres; elle en constitue l'essence même.

Comme vous le savez, ELAN est le réseau qui regroupe les artistes anglophones du Québec. Nous avons assisté, au cours de ces 20 dernières années, à une renaissance culturelle au sein de la communauté des artistes anglophones du Québec. En 2011, l'équipe de chercheurs de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien a fait une étude sur le profil statistique des artistes de la communauté de langue officielle en situation minoritaire. La moyenne canadienne du pourcentage de la population qui est active dans les arts est de 0,65 p. 100. Cette statistique est très proche de la situation réelle des anglophones dans le Canada anglais, des francophones au Québec et des francophones à l'extérieur du Québec. Le pourcentage des anglophones qui travaillent dans les arts au Québec est considérablement plus élevé, il se situe à 0,99 p. 100.

L'étude a été publiée peu de temps après le mouvement de protestation « Occupons » de 2011 et qui a incité un des membres Facebook du ELAN à déclarer « Nous sommes les 0,99 p. 100! ». Je mentionne cela parce c'est la confirmation de notre preuve empirique de l'ampleur et de l'importance de la renaissance culturelle qui se produit actuellement au Québec. C'est une histoire formidable sur la dualité linguistique et l'identité nationale. L'explosion artistique ne se produit pas au Québec parce que la majeure partie de la population est francophone ou parce que le français est la seule langue officielle au Québec, mais à cause du métissage des deux cultures et des deux langues. C'est ce qui rend le Québec si stimulant et c'est cette complexité qui attire les artistes anglophones au Québec et qui stimule leur créativité.

M. Peter MacGibbon (président, English Language Arts Network Quebec): Cela ne veut pas dire que la célébration de la culture anglophone au Québec ne rencontrera pas d'embûches. L'intérêt officiel au niveau provincial à l'égard du 150^e anniversaire du Canada sera probablement mis en sourdine. Il y aura aussi une certaine opposition à l'encontre des événements évocateurs du bilinguisme et des initiatives qui entachent ouvertement ou discrètement la langue française. Nous devons être sensibles à ces préoccupations et trouver des façons de relater positivement des histoires de la dualité linguistique.

La communauté anglophone du Québec est unique au Canada et elle utilise principalement les arts pour exprimer cette unicité. Il est donc probable que ce soit chez les artistes de la communauté de langue officielle anglaise en situation minoritaire que l'on puisera la plupart des idées concernant les célébrations. Par ailleurs, il importe de centrer les efforts sur des communautés précises et les institutions qui les représentent dans le cadre de l'éducation, des arts, de la culture et du dynamisme communautaire. Comptons parmi ces institutions, les commissions scolaires anglophones, les musées et les lieux de spectacle qui présentent principalement une programmation en anglais, et bien sûr des organisations telles que ELAN, la Quebec Writers' Federation, la Fédération d'art dramatique du Québec, le Quebec Anglophone Heritage Network et le QCGN.

ELAN a déjà fait pas mal de travail visant la célébration des accomplissements de la communauté anglophone du Québec. En 2008-2009, ELAN a entrepris le projet RAEV, Recognizing Artists: Enfin Visibles! Ce projet a créé les profils de 150 artistes très en vue et 25 courts vidéos qui ont permis à des artistes d'évoquer les avantages et les inconvénients de vivre dans une communauté de langue en situation minoritaire. Le projet a aussi créé des histoires visant à documenter la contribution des artistes anglophones à la

culture québécoise dans chaque discipline artistique au cours des 100 dernières années.

Tous ces documents sont disponibles en ligne en anglais et en français. Les textes rédigés en anglais ont été publiés par Guernica Editions sous le titre *Minority Report: An Alternative History of English-language Arts in Quebec*.

● (1115)

M. Guy Rodgers: ELAN travaille actuellement à un projet financé par le secteur de la dualité linguistique de Patrimoine canadien. Il s'agit d'un portail en ligne où sont rassemblés des informations de presse, des interviews et des critiques concernant des artistes québécois anglophones importants, et il fait une introduction en français pour mettre les articles et les nouvelles en contexte. Le portail présentera aussi des rapports trimestriels contenant des faits saillants et des tendances dans chaque discipline pour que le public francophone puisse se tenir au courant des affaires les plus intéressantes.

Un partenaire idéal pour les célébrations de 2017 est la radio et la télévision de CBC-SRC. La CBC-SRC a la technologie, l'infrastructure et le mandat d'enregistrer certaines de ces histoires très intéressantes et de les faire connaître aux Canadiens du Nord au Sud et d'Est en Ouest. Il serait très intéressant de voir Radio-Canada créer une série de profils d'artistes anglo-québécois. La SRC s'est beaucoup intéressée à ce que les Anglophones pensaient au lendemain des récentes élections provinciales et de la terrible fusillade qui a suivi. Les célébrations du 150^e anniversaire seraient l'occasion idéale pour échanger des histoires positives.

Nous voyons aussi une occasion pour l'ONF de créer des groupes de films d'archives sur des thèmes historiques et régionaux précis. Comme le QCGN l'a signalé dans son document, la communauté anglophone du Québec est aussi très intéressée à bénéficier des projets de legs pour numériser le patrimoine documentaire canadien dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération. C'est une excellente façon de rehausser la vitalité communautaire.

Un autre partenaire idéal pour ELAN serait la FCCF. Nos deux minorités de langue officielle ont beaucoup en commun, et un type de célébration partagée ou de vitrine artistique serait une excellente façon de montrer les avantages de vivre en situations minoritaires et d'être des Canadiens entièrement bilingues.

Nous souscrivons à bon nombre d'idées présentées dans l'étude sur le patrimoine, comme celle de collaborer avec les festivals déjà en existence. Nous avons un certain nombre de très bons festivals au Québec qui offrent déjà d'excellentes possibilités aux artistes de langue anglaise, qu'il s'agisse du Festival international de jazz de Montréal, du Blue Metropolis International Literary Festival, du Festival de théâtre Fringe ou de Pop Montréal. Ces programmes pourraient être rehaussés en 2017.

Nous aimerions aussi pouvoir célébrer les réalisations d'artistes des communautés autochtones comme Kahnawake, qui font un travail très intéressant pour former leurs artistes locaux.

M. Peter MacGibbon: Il pourrait aussi y avoir des projets bilingues d'initiative anglophone pour accroître la visibilité au sein de la communauté linguistique majoritaire. Le projet ACCORD d'ELAN, arts et culture communautaire sur la route, pourrait donner lieu à de nombreux échanges artistiques interrégionaux réussis et permettre d'étendre les célébrations culturelles aux communautés anglophones à l'extérieur de Montréal. En milieu urbain, il pourrait y avoir des échanges culturels innovateurs entre les communautés anglophones et les communautés ethnoculturelles qui présentent des récits réels sur les communautés minoritaires au Québec au cours des 50 dernières années.

Le tourisme est une activité économique importante qui donne de l'emploi à bien des communautés anglophones à l'extérieur de Montréal, comme le village de Wakefield, dont je suis originaire. Les régions du Québec ont une importance historique au sein de la Confédération et elles pourraient profiter directement des initiatives de marketing touristique axées sur le 150^e anniversaire.

L'histoire de la communauté anglophone du Québec précède la Confédération de plus d'un siècle. Notre histoire est importante et elle fait partie intégrante de l'histoire du Canada. Nous espérons que les recommandations du comité tiendront compte de cette réalité et donneront lieu à un anniversaire qui célèbre vraiment le patrimoine des deux communautés linguistiques de langue officielle.

Nous serons heureux de répondre à vos questions après la pause.

Le président: Merci beaucoup.

La sonnerie ne s'est toujours pas fait entendre, alors nous avons un bon quart d'heure pour poser des questions.

Nous allons commencer avec M. Godin.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Ma question s'adresse aux représentants de l'ONF.

J'ai porté attention à vos commentaires sur diverses célébrations, mais je n'ai rien vu sur le 260^e anniversaire de la déportation des Acadiens. Je voulais simplement vous en glisser un mot. La Première Guerre mondiale et la Deuxième ont été terribles, mais la déportation d'un peuple, c'est terrible également.

• (1120)

M. Claude Joli-Coeur: Tout à fait. Je vous remercie de le souligner.

M. Yvon Godin: En 2015, cela fera 260 ans que les Acadiens se sont fait « kicker » le derrière, comme vous le savez. Je vous le dis dans mes propres mots, en tant qu'Acadien.

M. Claude Joli-Coeur: Je vous remercie de nous le signaler, mais notre calendrier est très élaboré et je n'en ai donné qu'un aperçu. J'aurais dû le mentionner. Quoi qu'il en soit, cet événement est sur notre liste.

M. Yvon Godin: Nous sommes souvent oubliés. Je voulais m'assurer que ce serait dit en public.

M. Claude Joli-Coeur: Nous comptons aussi participer à des événements.

M. Yvon Godin: Je vais partager mon temps avec mon collègue, M. Benskin, mais je vais d'abord poser la question suivante.

L'ONF a supprimé près de 70 emplois. Le budget a été réduit de 6 millions de dollars par le gouvernement conservateur fédéral. Cela

nous préoccupe. Radio-Canada prévoit supprimer 37 emplois. La CinéRobothèque a fermé ses portes, à Montréal.

Nous nous préparons à fêter le 150^e anniversaire de la Confédération de 2017, ce qui est bien beau, mais quel effet ont ces compressions budgétaires à Montréal et dans l'ensemble du pays?

M. Claude Joli-Coeur: L'effet des compressions a été difficile à vivre pour certains de nos employés, mais selon l'approche qui a été retenue par notre direction, nous avons préféré supprimer des activités qui n'étaient pas au cœur de nos réalisations. Nos deux cinémas, à Montréal et à Toronto, et nos stations de visionnage en ligne, n'étaient pas très à jour sur le plan technologique. La mise en ligne de nos films par l'entremise d'Internet permet de ne plus avoir à maintenir une infrastructure lourde et trop coûteuse dans le cadre de laquelle les gens venaient s'asseoir et regarder un film à une station de visionnement.

Nous avons préféré laisser aller des activités de ce genre pour garder le cœur de notre production. Nous avons même annoncé une augmentation de nos moyens pour la production francophone en situation minoritaire ainsi que la création d'un poste de producteur exécutif à Toronto de même qu'à Vancouver. Nous consacrons environ 20 % de nos ressources à la production en langue française à l'extérieur du Québec. Malgré ces compressions, nous avons augmenté les ressources destinées à la production, et ce, sans aucunement affecter la diffusion de nos films au pays. Un bon nombre de ces 70 postes étaient à temps partiel et liés à des activités plus accessoires.

Le président: Merci.

Monsieur Benskin, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Je suis heureux que vos deux organisations soient représentées aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à English Language Arts Network Quebec. Je ne crois pas que vous ayez témoigné au Comité du patrimoine concernant le 150^e anniversaire. Ai-je raison?

M. Guy Rodgers: Je ne comprends pas bien pourquoi cela s'est produit. J'ai remarqué que nous n'étions pas invités ou que n'en étions pas informés.

M. Tyrone Benskin: Selon vous, dans le contexte du 150^e anniversaire et des langues officielles, quelle place devraient occuper les communautés linguistiques minoritaires?

M. Guy Rodgers: Dans notre entourage, il y a beaucoup de personnes à consulter, des personnes qui ont des idées, et il y a divers mécanismes dont nous avons discuté.

Pour ce qui est de l'aspect dualité linguistique de la collaboration avec les communautés majoritaires, certaines des pratiques exemplaires et des histoires de réussite que nous aimerions examiner sont des productions bilingues. Il y a eu des traductions de poésie slam et divers événements dans le cadre desquels le bilinguisme, la capacité de traduire, ont été mis en valeur. Il y a aussi eu des œuvres traduites, qu'il ait été question de pièces de théâtre ou de livres. Il y a un certain nombre de façons positives et collaboratives de présenter l'anglais au Québec pour célébrer la dualité linguistique.

M. Tyrone Benskin: Dans la même veine, la FCCF a fait une proposition au ministre Moore concernant la création d'un nouveau fonds pour permettre à la communauté culturelle parmi les communautés de langue officielle en situation minoritaire de monter un spectacle itinérant qui lui permettrait de voyager plus efficacement ou habilement. Pourriez-vous vous prononcer là-dessus? Je sais que vous y êtes favorable.

M. Guy Rodgers: Absolument, nous appuyons ce projet. En fait, Peter a écrit une lettre au ministre Moore pour lui en faire part. C'est encore plus important pour les artistes de langue anglaise au Québec, car le financement régulier du Conseil des arts du Canada pour les tournées est interprovincial et une partie de notre financement le plus important est affecté aux communautés de partout au Québec. Comme Peter l'a mentionné dans sa partie de l'exposé, nous avons un projet qui nous permet d'envoyer des artistes anglophones en tournée au Québec sur la Côte Nord, aux Îles-de-la-Madeleine, etc. Il est aussi très important pour nous de disposer de ce financement pour faire des tournées au Québec et de créer des liens dans tout le Canada.

• (1125)

M. Tyrone Benskin: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste une minute.

M. Tyrone Benskin: J'ai fait la promotion active, probablement ad nauseam, de l'idée que la dualité linguistique va bien au-delà de la langue. La langue est représentative d'une culture. La plupart des problèmes auxquels sont confrontées les communautés linguistiques en situation minoritaire sont causés par la peur de perdre leur culture. Cette culture s'exprime par la langue.

Je me demande simplement ce que les deux parties pensent de la préservation, la reconnaissance et la promotion de la culture par l'ONF et de la création et la perpétuation de cette culture linguistique en situation minoritaire, représentée par la FCCF, surtout au Québec, mais aussi hors Québec.

Le président: Très brièvement.

M. Guy Rodgers: C'est difficile de répondre à cette question brièvement, mais pour faire court, il y a un débat au Québec et à Montréal concernant la survie du français sur l'île de Montréal. Il y a deux façons d'interpréter cette situation. L'une est qu'il y a trop de personnes dont la langue maternelle n'est pas le français ou qui ne parlent pas français à la maison. C'est un argument qui divise beaucoup et qui est très contre-productif.

Si vous prenez pour exemple quelqu'un comme Jim Corcoran, la langue qu'il parle chez lui est sans importance. Il chante en français et il travaille en français. L'argument devrait porter sur la langue publique, la langue commune. Nous pouvons tous apprendre le français. Pour la paix sociale lorsqu'il est question de dualité linguistique au Québec, il faut mettre l'accent sur le français comme langue commune et oublier la langue que le gens parlent dans leur chambre à coucher. Je pense que Pierre Trudeau avait quelque chose à dire à ce sujet il y a quelques années.

Une fois que cet argument est clair, il est possible de trouver une façon de procéder, mais nous n'avons pas tout à fait terminé le débat.

Le président: Merci.

Monsieur Gourde.

[Français]

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais partager mon temps avec Mme Bateman afin de donner l'occasion à d'autres membres du comité de poser des questions.

Je remercie nos invités d'être ici avec nous aujourd'hui. J'adresserai ma première question aux représentants de l'Office national du film.

Je pense que l'ONF peut jouer un rôle majeur et déterminant dans les célébrations du 150^e anniversaire par des documentaires et des films.

De quelle façon allez-vous faire la promotion ou allez-vous mettre en évidence la dualité linguistique de notre pays et son histoire?

M. Claude Joli-Coeur: Par l'entremise de nos outils de distribution, l'ONF est présent dans toutes les couches de la société, autant par Internet et la télévision que par nos projections communautaires et nos liens avec les écoles. Nous avons entre autres le site Campus auquel j'ai fait référence. C'est vraiment un outil qui permet d'avoir accès à l'ensemble des élèves canadiens.

Ainsi, c'est par cette toile de moyens de distribution qu'on réussit vraiment à atteindre le plus largement possible l'ensemble du Canada.

M. Jacques Gourde: Le contenu de vos films et de vos documentaires va-t-il faire référence à notre histoire, à cette dualité anglophone-francophone et vice-versa, à nos provinces et à nos territoires?

Allez-vous profiter de cette occasion pour mettre notre histoire en évidence?

M. Claude Joli-Coeur: Il faut savoir que l'ONF a des centres de production à travers le pays. Nous sommes à St. John, Halifax, Moncton, Montréal, Toronto, Edmonton, Saskatoon et Vancouver. Nous avons des producteurs dans l'ensemble du pays. Les films que nous produisons dans l'ensemble du pays reflètent l'ensemble de la réalité canadienne.

En somme, c'est par l'entremise des sujets traités qu'on y arrive vraiment. On ne dira pas spécifiquement qu'on va faire un film sur l'histoire. On arrive cependant, en traitant de divers sujets dans certaines communautés, à avoir un corpus qui a cet effet. C'est la beauté de notre collection de 13 000 films. Elle fait que l'on est en mesure de faire des regroupements pour des événements. On a énormément de productions à caractère historique qui permettent d'atteindre cet objectif. C'est par la variété de notre production qu'on y arrive vraiment.

On produit environ une centaine d'oeuvres par année sur une variété de sujets qui touchent les Canadiens. Ce sont des sujets qui, normalement, ne sont pas traités par le secteur privé.

Une des approches qu'a l'ONF est que, en tant que producteur public, on doit vraiment être présent pour créer des oeuvres que le secteur privé ne pourrait pas réaliser. C'est-à-dire des oeuvres plus difficiles, qui ont moins de potentiel commercial, mais qui sont d'importance pour les Canadiens.

• (1130)

M. Jacques Gourde: Merci.

Je laisse la parole à ma collègue.

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Merci, monsieur Gourde.

Je remercie nos invités.

[Traduction]

Merci beaucoup d'être venus.

[Français]

Monsieur Joli-Coeur, vous avez mentionné dans votre présentation que vous ciblez le concept de soutien à la dualité linguistique et aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Vous avez mentionné les Rendez-vous de la Francophonie.

Votre collègue, M. Rodgers, a mentionné un projet spécifique concernant les artistes anglophones qui habitent au Québec et ce projet m'intéresse beaucoup.

Quel processus M. Rodgers devrait-il suivre pour faire une demande à l'ONF?

M. Claude Joli-Coeur: Dans le cadre de nos rencontres bilatérales avec les organisations qui rassemblent les groupes en situation minoritaire, il y a eu une rencontre cette année avec le English Language Arts Network Quebec et on a commencé à établir des pistes de collaboration.

La vraie façon de mettre en branle ce type de processus est de contacter nos producteurs. On a deux centres de production anglophones à Montréal. On y trouve des producteurs dédiés uniquement à la production anglophone. C'est en développant de tels projets avec eux qu'on pourrait développer ce genre de projets.

Ce sont des choses dont on a discuté de façon globale et dont on pourrait discuter plus précisément. Quelques-uns de nos producteurs anglophones à Montréal peuvent s'occuper spécifiquement de ce type de projets.

Mme Joyce Bateman: Parce que c'est une histoire du Canada.

M. Claude Joli-Coeur: C'est exact.

Mme Joyce Bateman: C'est l'inverse habituellement. Cela m'intéresse.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Il vous reste une minute.

Mme Joyce Bateman: Il me reste une minute.

Le mandat de l'ONF porte sur tout le Canada. Avez-vous l'intention de participer, par exemple, à des festivals?

[Traduction]

Nous avons le Festival de films de Gimli.

[Français]

Avez-vous un plan en vue de participer à de tels festivals?

[Traduction]

M. Claude Joli-Coeur: Le directeur du Festival de films de Gimli siège maintenant à notre conseil d'administration.

[Français]

Mme Joyce Bateman: C'est parfait. C'est le Canada.

M. Claude Joli-Coeur: Absolument.

[Traduction]

Nos films sont actuellement diffusés dans une vaste gamme de festivals. À titre d'exemple, la semaine dernière s'est tenu le FICFA, festival de la Francophonie à Moncton. Nous y avons diffusé 10 films. C'est une chose que nous faisons généralement à la grandeur du pays.

[Français]

Mme Joyce Bateman: En ce qui a trait aux célébrations à venir...

Le président: Merci, madame Bateman, mais votre temps est écoulé.

[Traduction]

M. Claude Joli-Coeur: La réponse serait oui.

[Français]

Le président: Merci.

Nous n'aurons pas assez de temps après le vote pour revenir continuer cette rencontre. Par conséquent, nous allons lever cette séance.

Je remercie les témoins de leurs témoignages.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>